



Le militantisme : accessible à toutes et tous ? Focus sur le militantisme en ligne

Mai PAULUS

Analyse Esenca 2023



Source : Pexels

Éditrice responsable : Ouiam MESSAOUDI

Siège social : rue Saint-Jean, 32-38 - 1000 Bruxelles

Accès public : place Saint-Jean, 1 - 1000 Bruxelles • **Contact Center** : 02 515 19 19

Numéro d'entreprise : 0416 539 873 • **RPM** : Bruxelles • **IBAN** : BE81 8778 0287 0124

Tél : 02 515 02 65 • esenca@solidaris.be • www.esenca.be



Avec le soutien de :



Le militantisme, c'est un engagement constant et durable dans la défense de ses convictions, dont les droits humains. Le but du militantisme est principalement de transformer la société et les systèmes d'oppression qui la traversent afin d'atteindre un monde plus juste. Les actions militantes se mènent dans différents milieux qui défendent notamment les droits des personnes discriminées et opprimées. Parmi ces personnes se trouvent des militantes et militants en situation de handicap qui peuvent lutter contre les oppressions validistes mais aussi, bien sûr, être présentes dans d'autres luttes (mouvements féministes, LGBTQIA+, anti-racistes, etc.).

Souvent, le militantisme se matérialise en actions physiques, en manifestations¹, en démonstrations publiques. Ainsi, il s'avère difficile, pour certaines personnes en situation de handicap, de se rendre à ce type de manifestations. Cela peut être dû à un manque d'accessibilité, mais aussi à l'absence de lieux de repos pourtant nécessaires, de l'énergie considérable que cela peut demander de participer (mentalement, logistiquement, etc.), du sentiment d'insécurité dans l'espace public, de la prise en compte des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap, du sentiment général d'inclusion ou d'exclusion du dispositif, mais aussi de la volonté d'être présente ou présent physiquement à une manifestation alors que d'autres moyens de se faire entendre sont possibles.

Les actions militantes étant loin d'être toutes inclusives et adaptées à toutes les personnes en situation de handicap², celles-ci trouvent des alternatives respectueuses de leurs réalités et de leurs capacités d'action. Les réseaux sociaux peuvent alors se révéler être d'une grande aide pour se regrouper, sensibiliser et prendre action.

Dans cette analyse, nous nous penchons sur le militantisme présent sur les réseaux sociaux et voyons comment un militantisme anti-validiste en ligne s'est constitué comme alternative notamment au manque d'inclusion dans les luttes ordinaires. Nous voyons également les limites de cette alternative, car l'utilisation des outils numériques peuvent renforcer l'exclusion sociale de certains groupes de personnes.

1. Le militantisme sur les réseaux sociaux

Au vu du nombre d'individus possédant un compte sur les réseaux sociaux³ (Facebook, YouTube, Twitter, Instagram, etc.) et les contenus de plus en plus denses que l'on y trouve, le militantisme en ligne y trouve toute sa place. Ce militantisme est complémentaire aux

¹ Nous parlons bien de manifestations « classiques » de rue, consistant à se rassembler, occuper de façon temporaire la voie publique, que ce rassemblement soit autorisé ou non.

² Par exemple, il est parfois reproché au féminisme d'être validiste. Les réalités des femmes en situation de handicap ne sont pas du tout les mêmes que pour les femmes sans handicap. L'intersectionnalité commence à entrer dans les consciences et on ne peut qu'espérer que les revendications féministes prennent en compte celles des militantes handiféministes. Pour plus d'informations « Handicap et féminisme : luttes contre le validisme » : <https://www.revue-ballast.fr/handicap-et-feminisme-luttes-contre-le-validisme/> et « Rebekah Taussig : "Il faut intégrer le handicap aux réflexions féministes !" » : <https://www.axellemag.be/rebekah-taussig-handicap-et-reflexions-feministes/>, consultés le 13/02/2023.

³ En Belgique, environ 7 personnes sur 10 possèdent un compte sur Facebook et plus de 4 personnes sur 10 possèdent un compte sur Instagram : <https://www.xavierdegraux.be/reseaux-sociaux-en-belgique-les-dernieres-statistiques-etude-juillet-2022>, consulté le 15/02/2023.

occupations des rues et aux défilés affichants des slogans ; il permet de trouver de nouvelles militantes et nouveaux militants, coordonne des actions, donne une visibilité immédiate à certaines situations, etc.

Dans une étude réalisée aux États-Unis en 2018, « la moitié des Américains a fait preuve d'activisme sur un réseau social en 2018. Un tiers des citoyens a participé à des groupes de discussion sur des causes qui leur importent. 32 % ont utilisé les plateformes sociales pour encourager leurs concitoyens à s'engager »⁴.

Ces chiffres ont très vraisemblablement augmenté aujourd'hui, après le rebond de 2020 que nous avons connu durant la pandémie de Covid-19 avec le mouvement #BlackLivesMatter⁵. Le fait de filmer une scène problématique grâce à son téléphone portable et de la poster directement sur les réseaux sociaux est devenu une « arme aujourd'hui exhibée par les activistes »⁶ bien que dérisoire face à l'ampleur des inégalités⁷. Le militantisme en ligne représente une manière bien réelle de sensibiliser et d'avoir un impact sur la transformation de la société⁸.

Au-delà de la production de contenu militant, le militantisme sur les réseaux sociaux permet un partage d'informations et de conseils plus fluide, des rencontres et des échanges avec des personnes qui vivent les mêmes difficultés ou se battent pour les mêmes causes. En ce sens, il peut rompre l'isolement et permettre de donner plus de place à certaines paroles. Par exemple, des personnes ayant subi des discriminations ou ayant vécu une expérience choquante peuvent en faire état sur Twitter ou d'autres médias afin de dénormaliser des pratiques et trouver un certain écho auprès d'autres personnes.

Les nouvelles relations qui se sont ainsi créées sur Internet entre les individus peuvent permettre de s'aider mutuellement et politiser les discours tenus. Des actions peuvent se coordonner à distance et le pouvoir y est plus « horizontal » sans forcément de *leader*, de

⁴ <https://www.ladn.eu/nouveaux-usages/etude-marketing/pour-militer-ne-peut-plus-se-passer-des-reseaux-sociaux/>, consulté le 15/02/2023.

⁵ Traduction : « Les vies noires comptent », le mouvement existe depuis 2013 pour lutter contre le racisme systémique et les violences policières. Le 25 mai 2020 à Minneapolis (États-Unis), George Floyd décède par étouffement à la suite d'une interpellation par quatre policiers. Pour plus d'informations : <https://questionsvives.be/actualite/le-deces-de-georges-floyd-et-ses-consequences/>, consulté le 02/02/2023.

⁶ <https://www.monde-diplomatique.fr/mav/149/LAURENT/56379>, consulté le 23/02/2023.

⁷ Pour information et exemple, « dans le cas particulier de George Floyd et contrairement à d'autres vidéos de violences policières, **les conflits d'interprétation sur ce qui se joue dans la scène semblent neutralisés** par l'évidence des images. Les caractéristiques de la personne ayant produit puis diffusé la vidéo, les propriétés dynamiques et sonores de celle-ci et sa **valeur testimoniale** – Darnella Frazier a notamment reçu un prix Pulitzer d'honneur, puisque sa vidéo s'est trouvée **au cœur de l'enquête policière** autour de la mort de George Floyd – sont autant d'éléments qui donnent un statut particulier à ces images (Le Monde 2021). Loin d'avoir été cantonnée aux comptes Facebook et Twitter de personnes intéressées par l'enjeu des violences policières ou de l'antiracisme, ces images ont été **reprises par les télévisions** du monde entier. La vidéo a ainsi rapidement accédé au statut de témoignage essentiel, tant elle semble offrir un récit non équivoque des causes de la mort de George Floyd ». Source : Célestine, A., Martin-Breteau, N. et Recoquillon, C., (2022). « Introduction - Black Lives Matter : un mouvement transnational ? », Esclavages & Post-esclavages, 6. <https://journals.openedition.org/slaveries/6655>, consulté le 23/02/2023.

⁸ Toujours dans l'affaire BlackLivesMatter, depuis la création du hashtag #BlackLivesMatter, les vidéos évoquant le mouvement ont atteint 34,4 milliards de vues. Source : <https://www.tiktok.com/tag/blacklivesmatter?lang=fr>.

quelqu'un à la tête du mouvement. Charlotte Puiseux⁹ indique également qu'Internet peut permettre de voir et de se renseigner sur ce qu'il se passe ailleurs, dans d'autres pays, et de s'inspirer des pratiques positives qui s'y passent.

Le militantisme en ligne permet aussi de découvrir de nouveaux concepts et de les diffuser plus rapidement pour faire prendre conscience aux personnes de ce qu'elles peuvent vivre. Par exemple, les concepts féministes de mansplaining¹⁰, de manspreading¹¹ et de maninterrupting¹² ont été largement diffusés sur Internet et ont permis de mettre des mots sur des phénomènes que beaucoup de personnes vivaient.

De même, le concept de validisme¹³ a largement été diffusé grâce aux réseaux sociaux dans les milieux militants, notamment français¹⁴. Il acquiert aujourd'hui une certaine légitimité dans les espaces publics, associatifs et médiatiques (au travers de personnes en situation de handicap interviewées, de journalistes utilisant ce terme) et via son apparition dans le Robert 2022 définissant le validisme comme un « système faisant des personnes valides la norme sociale »¹⁵. Par contre, dans le champ universitaire, le concept est moins développé et doit encore y trouver un écho. Les études traitant spécifiquement du handicap n'existent pas dans notre pays (disability studies)¹⁶ et les études critiques sur le handicap (critical disability studies)¹⁷ non plus.

⁹ Charlotte Puiseux est docteure en philosophie, membre du collectif handiféministe Les Dévalideuses et de l'association Handiparentalité. Source : <https://charlottepuiseux.com/>, consulté le 28/02/2023.

¹⁰ « Le mansplaining est un concept féministe visant à dénoncer les hommes expliquant un sujet que les femmes maîtrisent déjà sur un ton condescendant ». Source : <https://www.leseclairseuses.com/bien-etre/psycho/le-mansplaining-un-concept-du-sexisme-ordinaire-ash.html>, consulté le 14/02/2023.

¹¹ Le manspreading est « l'habitude qu'ont certains hommes, consciemment ou non, de garder leurs jambes fortement écartées lorsqu'ils sont assis » et fait référence au fait que l'espace public est utilisé différemment selon les genres. Pour en savoir plus : <https://www.soralia.be/accueil/analyse-2019-sexiste-lespace-public/>, consulté le 14/02/2023.

¹² « Le maninterrupting est une variante qui consiste à interrompre les femmes et/ou à ne pas les laisser s'exprimer ». Source : <https://www.madmoizelle.com/afrofeminisme-body-positive-contraception-le-vocabulaire-feministe-et-militant-de-a-a-z-1119883>, consulté le 14/02/2023.

¹³ « Un réseau de croyances, de processus et de pratiques qui produit un type particulier de soi et de corps (norme physique) et le projette comme parfait, spécifique à l'espèce, et donc essentiel et complètement humain. Le handicap est alors un état inférieur de l'être humain ». Définition de Fiona Campbell, citée par Elena Chamorro dans « Le validisme. Entretien pour l'IRESMO » : <https://clhee.org/2020/10/25/le-validisme-entretien-pour-liresmo/>, consulté le 15/02/2023.

¹⁴ Adrien Primerano, « L'émergence des concepts de "capacitisme" et de "validisme" dans l'espace francophone », *Alter* [En ligne], 16-2 | 2022, consulté le 15/02/2023. URL : <http://journals.openedition.org/alteridr/683>.

¹⁵ Ibid. et pour la définition du validisme : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/validisme>, consulté le 15/02/2023.

¹⁶ Les disability studies ont émergé aux Etats-Unis suite au mouvement pour les droits des personnes en situation de handicap. Source : <https://daily.jstor.org/reading-list-disability-studies/>, consulté le 02/03/2023. Aux Pays-Bas, il existe une fondation depuis 2009 qui a pour objectif de développer la discipline académique des études sur le handicap dans le pays : <https://disabilitystudies.nl/>, consulté le 02/03/2023.

¹⁷ Les études critiques sur le handicap représentent un champ académique interdisciplinaire et multidisciplinaire. Elles ont émergé il y a une trentaine d'années et se concentrent sur la façon dont le handicap est construit, perçu et compris culturellement, politiquement, économiquement et socialement. Les personnes handicapées et leurs expériences vécues sont au centre de ces études. Source : <https://disabilitystudies.utexas.edu/studiesoverview>, consulté le 02/03/2023.

2. Le développement des luttes anti-validistes sur les réseaux sociaux

2.1. L'une des réponses à des luttes pas toujours inclusives

Certaines personnes militantes en situation de handicap recourent notamment aux réseaux sociaux pour lutter contre les oppressions qu'elles rencontrent. Cette manière de militer peut résulter d'un choix (pertinence, utilité, efficacité, etc.), mais ce phénomène est accentué par le fait qu'elles n'ont (souvent) pas d'autres options : les nombreuses barrières validistes les empêchent de militer aux côtés de personnes valides, durant des manifestations, des rassemblements, des discours, actions coup-de-poing, etc.

Par exemple, l'accessibilité à une manifestation publique est souvent très sommaire pour une personne à mobilité réduite ou pour une personne avec un handicap invisible. Outre le fait qu'il faille être disponible et dans une condition physique qui permette de participer à une telle activité, il faut notamment réfléchir aux éléments suivants : les horaires sont-ils adaptés ? Y aura-t-il des difficultés pour se rendre sur place via les moyens de transport envisagés ? Comment se déplacer dans la foule ? Y aura-t-il des bousculades ? Comment avoir une bonne visibilité (pour prendre la parole ou pour bien voir ce qu'il se passe, par exemple) ? Y aura-t-il trop de bruits et d'agitation ? Des endroits pour se reposer ou pour aller aux toilettes ?

Nous pourrions ainsi avancer que le militantisme ordinaire, au moyen de manifestations publiques par exemple, contiennent de **nombreux aspects validistes**. Charlie Mostro¹⁸ explique :

« Au-delà de mes crises d'anxiété et états de surcharge sensorielle, de mon peu d'énergie sociale, mes difficultés à communiquer oralement, mon besoin de prévisibilité et cohérence, il m'est assez rapidement apparu que le problème était plus large : la vision globalement partagée du militantisme et de l'engagement est formée d'un point de vue valide. Les manifs et plus généralement la manière dont sont organisés les événements militants et même les réunions de préparation sont **souvent excluantes pour un tas de personnes en situation de handicap** »¹⁹.

La mise en accessibilité est d'ailleurs encore vue comme secondaire dans de nombreux événements et bâtiments, comme une charge financière et administrative supplémentaire pour, au final, une utilisation parfois assez faible de ces aménagements²⁰. Si tous les

¹⁸ Charlie Mostro milite sur les questions d'autisme et de féminisme. Son blog : <https://pourquoipasautrement.wordpress.com/>, consulté le 24/02/2023.

¹⁹ Charlie Mostro, « Un autre militantisme est possible : une perspective depuis les marges » : <https://dieses.fr/un-autre-militantisme-est-possible-une-perspective-depuis-les-marges>, consulté le 24/02/2023.

²⁰ Rappelons qu'Esencia défend l'accessibilité universelle en s'appuyant sur la Convention des Nations Unies pour les Droits des Personnes en situation de handicap signée et ratifiée par de nombreux pays, dont la Belgique et la France. La Convention stipule à l'article 9 que « l'accès à l'environnement physique, aux transports, à l'information et à la communication, y compris aux technologies et systèmes d'information et de

événements étaient accessibles, il est fort probable que l'utilisation de ces aménagements serait en hausse.

Militer pour l'égalité et un monde plus juste n'est donc pas synonyme d'un **accès égal à toutes les formes de militance**. L'attention portée aux handicaps et au validisme est souvent absente du militantisme : « "Le validisme est une **violence systémique**, le **milieu militant n'en est pas exempt**. La souffrance de ne pas être pris-e en compte, dans un contexte qui se veut théoriquement militant pour l'égalité, c'est ce décalage qui se ressent le plus péniblement", confie Spangle, atteint-e d'un syndrome de stress post-traumatique »²¹. Dans le même article, Léa raconte : « "Si on est très fatigable, et que notre temps de repos n'est pas du loisir négociable, les autres ont l'impression que **l'on ne prend pas l'engagement au sérieux**. Mon absentéisme à des réunions a été pris pour un manque de volonté et de l'égoïsme, j'ai été rayée de l'équipe" »²². Cela pose donc la question de la manière dont le militantisme est mené...

À défaut d'évolutions immédiates dans les mentalités, dans le monde militant comme ailleurs, Charlotte Puisseux explique que le développement du militantisme sur Internet a permis de « **contourner le manque d'accessibilité physique** » de l'espace public réel extérieur et « d'être entendues dans une autre sphère publique »²³. Selon elle, « **repenser les formats habituels du militantisme** et proposer de **nouvelles alternatives sont des enjeux anti-validistes**, auxquels l'utilisation du Web apporte une réponse intéressante ». Une communauté de personnes en situation de handicap a ainsi pu se former via les réseaux sociaux, les échanges sur les blogs, les webinaires, la création et la diffusion de podcasts, entre autres.

Un élément intéressant à soulever est que de manière générale, l'inclusion des personnes en situation de handicap est prônée dans toutes les sphères de la vie. Or, le militantisme en faveur des droits des personnes en situation de handicap tend à créer une communauté militante. Andrew Pulrang²⁴ indique en ce sens :

« Les orientations des personnes handicapées vers d'autres personnes dans le même cas sont souvent **confuses et contradictoires**. D'une part, la plupart d'entre nous ne veulent pas être isolés avec seulement d'autres personnes handicapées, dans des salles de classe séparées, des lieux de travail protégés ou

communication, et aux autres installations et services ouverts ou fournis au public, tant dans les zones urbaines que rurales » doit être assuré pour les personnes en situation de handicap.

²¹ « Avec un handicap, quelles difficultés quand on veut s'engager ? », publié par oursemallechee : <https://lesourcesaplumes.info/2018/12/12/avec-un-handicap-quelles-difficultes-quand-on-veut-sengager/>, consulté le 15/02/2023.

²² *Ibid.*

²³ Charlotte Puisseux, « Développement des luttes anti-validistes sur les réseaux sociaux » : <https://lesourcesaplumes.info/2022/01/28/developpement-des-luttes-anti-validistes-sur-les-reseaux/>, consulté le 14/02/2023. Charlotte Puisseux est docteure en philosophie, membre du collectif handiféministe Les Dévalideuses et de l'association Handiparentalité. Source : <https://charlottepuisseux.com/>

²⁴ Écrivain indépendant en situation de handicap, il défend les personnes en situation de handicap et écrit sur les pratiques, les politiques et la culture du handicap. Il coordonne #CripTheVote, une discussion sur Twitter sur les questions de handicap et la politique électorale. Source : <https://www.forbes.com/sites/andrewpulrang/?sh=48777bb04e25>, consulté le 23/02/2023.

des établissements de soins. Dans le même temps, une volonté résolue d'intégration sociale complète, voire d'invisibilité, peut nous priver de liens précieux avec nos pairs et du soutien mutuel d'autres personnes handicapées »²⁵.

Nous vous invitons à lire une réflexion d'Esenca sur le sujet des communautés face à l'inclusion²⁶.

2.2. De nouvelles possibilités

Nous l'avons vu antérieurement, le militantisme en ligne a certains avantages comme la rupture avec l'isolement, le partage d'informations accessibles et de conseils, la possibilité de s'instruire, les rencontres avec des personnes éloignées géographiquement, la possibilité de s'exprimer sur sa vie quotidienne, sur ses expériences vécues, etc.

Le militantisme des personnes en situation de handicap peut d'ailleurs être illustré par la constitution de collectifs comme les Dévalideuses²⁷ et le Collectif Lutte et Handicaps pour l'Égalité et l'Émancipation (CHLEE). Ces collectifs se sont constitués grâce à Internet et ont mis en relation des personnes de tous horizons. Charlotte Puiseux cite notamment à ce titre Elisa Rojas²⁸, co-fondatrice du CLHEE qui explique :

« CertainEs d'entre nous ne se seraient peut-être jamais trouvés sans les réseaux sociaux. Je ne sais pas comment on aurait fait sans les réseaux sociaux pour créer un collectif comme celui qu'on a créé. [...] ça fait boule de neige puisqu'on **étend le réseau** chaque jour davantage. Pour nous qui avons des difficultés de déplacement, **ça change totalement la donne**. [...] Je ne sais pas combien d'années il aurait fallu encore sans les réseaux sociaux pour que des mots comme « **validisme** » **puissent émerger dans le milieu militant**, et être bientôt utilisés par tout le monde je pense. Pour nous en tant que personnes handicapées, c'est un **outil majeur** »²⁹.

Elena Chamorro appuie le propos :

« Je considère, pour ma part, que sans les réseaux sociaux, notre activisme à nous n'aurait jamais pu voir le jour. (...) Les réseaux sociaux nous ont permis donc de nous trouver, de nous rencontrer ensuite et aussi d'entrer en contact avec

²⁵ « Qu'est-ce qui pousse certaines personnes handicapées à devenir des militants du handicap ? » Article traduit de Forbes US – Auteur : Andrew Pulrang (16/09/2021) : <https://www.forbes.fr/societe/quest-ce-qui-pousse-certaines-personnes-handicapees-a-devenir-des-militants-du-handicap/>, consulté le 15/02/2023.

²⁶ Esenca (2020), « Le principe d'inclusion doit-il passer par l'abandon du communautarisme ? », analyse Education Permanente : <https://www.esenca.be/wp-content/uploads/2020/12/Analyse-ASPH-2020-inclusion-communautarisme.pdf>

²⁷ Collectif cofondé en 2019 notamment par Céline Extenso à partir d'un appel diffusé via les réseaux sociaux. Pour en savoir plus : <http://lesdevalideuses.org/les-devalideuses/les-fondatrices/>, consulté le 23/02/2023.

²⁸ Avocate au barreau de Paris et militante pour les droits des femmes et les droits des personnes en situation de handicap. Pour plus d'informations : « Elisa Rojas, avocate d'une société plus inclusive », <https://www.welcometothejungle.com/fr/articles/travail-handicap-elisa-rojas-avocate>, consulté le 23/02/2023.

²⁹ Charlotte Puiseux, « Mister T et moi : amour, gloire, beauté et anti-validisme », interview avec Elisa Rojas : <https://lesourcesaplumes.info/2020/11/17/mister-t-et-moi-amour-gloire-beaute-et-anti-validisme/>, consulté le 14/02/2023.

d'autres activistes handicapés proches de nous idéologiquement, qui se mobilisent ailleurs qu'en France et avec qui **on échange, dont on s'inspire et qu'on inspire, qui nous soutiennent et que nous soutenons**. Les réseaux sociaux nous ont permis aussi d'entrer en contact avec d'autres minorités (ou plutôt minorisés) en lutte. Ils ont été, enfin, une **première tribune** (que personne d'autre ne nous avait offerte) pour relayer nos discours. Des discours que nous n'avons pas forcément inventés mais qu'on n'entendait pas en France, et qui ont, cependant, une audience possible »³⁰.

Charlotte Puiseux explique que les réseaux sociaux permettent de visibiliser certaines luttes. Charlie Mostro en donne d'ailleurs quelques exemples :

« la prise en compte militante, sociologique et politique des difficultés du post-partum (l'après-naissance, pour les personnes ayant accouché) a commencé par une déferlante de témoignages personnels sur Twitter et Instagram. Cette déferlante a donné lieu à des articles, des vidéos, des podcasts, des reportages, des livres, des émissions télé, des recherches, des journées d'étude, et puis, aussi, des décisions politiques : allongement du congé de parentalité pour le deuxième parent, mise en place d'un protocole pour une meilleure prévention et détection de la dépression post-partum, etc. De même pour la reconnaissance de l'endométriose (...) qui mène enfin à des actions politiques pour un meilleur diagnostic, des recherches sur les traitements, une prise en compte de la maladie comme affection longue durée. La militance pour la déconjugalisation de l'AAH en France (question toujours pas résolue, hélas) s'est aussi jouée en ligne ; il y a eu des manifestations, et pourtant c'est principalement la communication sur les réseaux sociaux qui a attiré l'attention des journalistes valides, des autres militant·e-s (...) »³¹.

Militer sur les réseaux sociaux, c'est pouvoir le faire à **son rythme**. C'est aussi pouvoir se **représenter soi-même** et rendre visible des personnes qui n'auraient pas pu se faire entendre autrement. La multiplication des représentations sur les réseaux sociaux rend les revendications plus fortes et les ancre plus aisément dans les esprits du grand public. Par exemple, notamment avec le développement de l'application TikTok³², de nombreux jeunes en situation de handicap s'expriment sur leur handicap, leurs capacités et leurs difficultés, et sensibilisent au validisme de la société.

³⁰ « Du corps avec handicap à l'activisme », Récit situé. Intervention d'Elena Chamorro, membre du CLHEE, à la Journée d'étude du 28 avril 2017 « Potentialités des Corps handicapés » – ENS de Lyon : <https://clhee.org/2017/05/28/du-corps-avec-handicap-a-lactivisme/>, consulté le 23/02/2023.

³¹ Charlie Mostro, « Un autre militantisme est possible : une perspective depuis les marges » : <https://dieses.fr/un-autre-militantisme-est-possible-une-perspective-depuis-les-marges>, consulté le 24/02/2023.

³² TikTok est une plateforme de distribution de contenu, principalement des vidéos visant à produire des messages brefs, des histoires, des défis, etc. Source : <https://www.toaststudio.com/tiktok-nest-pas-un-reseau-social-cessez-de-le-definir-ainsi/>, consulté le 02/03/2023.

Outre cette visibilité, Charlotte Puiseux indique que les réseaux sociaux permettent de s'exprimer de manière **anonyme** et ainsi de se protéger. Elle cite Mad Freaks Pride³³ :

« (...) J'ai déjà dû parler à mes psys de pourquoi j'ai participé à des manifestations... Je connais beaucoup la pathologisation à outrance en psychiatrie, donc je préfère ne pas prendre de risque et rester « invisible ». Le fait que des agent-e-s des institutions où je suis pourraient me reconnaître si je suis dans l'espace public, c'est une source d'angoisse. Poser des questions sur ce que je fais dans ma vie personnelle, sur mes opinions, et situer ça sur l'échelle du pathologique et du thérapeutique, c'est fréquent de leur part ».

Andrew Pulrang ajoute également que, parmi les raisons de se lancer dans le militantisme, il y a l'**autonomisation** des personnes. En effet, il explique que tant la défense individuelle que l'activisme de groupe permettent d'obtenir un certain pouvoir :

« Il n'y a pas que les victoires qui donnent du pouvoir. La stratégie, la planification et l'exécution d'événements complexes, la communication avec un large public et la collaboration entre des individus et des groupes divers sont **autant d'activités intrinsèquement autonomisantes**. Dans une société où le handicap est encore trop souvent associé à un certain degré d'impuissance et de futilité, le travail d'activisme lui-même aide les personnes handicapées à changer leur perception d'elles-mêmes, de leur famille, leurs amis et leurs voisins »³⁴.

3. Quelles pistes pour un militantisme plus inclusif, alors ?

Être en situation de handicap ne signifie pas devoir militer par défaut en ligne. Il est donc nécessaire de réfléchir à la manière de rendre toutes les pratiques militantes accessibles à tout le monde. Charlie Mostro explique que :

« Militer, c'est chercher à faire changer la société, et à un moment, il faut que ça passe par une organisation collective. Mais inversement, les actions visibles sans remise en question de notre organisation interne, ça n'a pas de sens. (...) Si on milite pour des réformes politiques et sociales, moi je veux en avoir un avant-goût, de cet autre modèle de société (...).

Effectivement, ça prend du temps d'essayer de ne laisser personne à l'écart. Le temps d'écouter. D'envisager d'autres manières de faire. D'aménager les espaces, au sens propre comme figuré. De se remettre en question. De faire attention à la santé mentale du groupe. Se rappeler, aussi, que le temps n'est pas le même pour toutes. Quand on est handicapé-e, la temporalité est différente, et bien souvent, on se retrouve exclu-e, parce que nos journées semblent ne pas

³³ Selon sa biographie sur Twitter : « « Survivante de la psychiatrie » (donc anarchiste, anticapitaliste, post-structuraliste), mais je vis encore dedans. Je tiens bon. Pronoms: il/elle », consulté le 23/02/2023. Compte Twitter : @MadFreaksPride.

³⁴ « Qu'est-ce qui pousse certaines personnes handicapées à devenir des militants du handicap ? » Article traduit de Forbes US – Auteur : Andrew Pulrang (16/09/2021) : <https://www.forbes.fr/societe/quest-ce-qui-pousse-certaines-personnes-handicapees-a-devenir-des-militants-du-handicap/>, consulté le 15/02/2023.

compter autant d'heures que celles des autres, parce que nos gestes sont plus lents ou requièrent plus d'étapes, parce que nos semaines consistent parfois simplement à survivre à une crise de douleur ou à s'en remettre. Je sais, tout nous semble urgent. Tout est urgent. La terre ne s'arrête pas de brûler et les personnes vulnérables de mourir prématurément pendant qu'on réfléchit sur comment s'organiser et qu'on prend le temps d'écouter chaque personne pour prendre en compte le maximum de points de vue et essayer de ne pas reproduire des dynamiques d'oppression au sein d'un petit groupe. L'idée n'est pas de faire les choses parfaitement – ça n'existe pas, la perfection – mais de viser à intégrer les points de vue et les besoins des personnes les plus marginalisées dans nos perspectives militantes. Parce qu'apprendre à résister à la pression à la performance et productivité dans le monde associatif/militant, c'est aussi, vraiment, de l'action anticapitaliste ».

Liz Kessler³⁵ a également réfléchi à l'inclusion des personnes avec des difficultés d'apprentissage et ayant des troubles mentaux dans les milieux militants, principalement pour des luttes non centrées sur le validisme. Elle donne quelques idées que nous rejoignons :

- « **Ne vous attendez pas à ce que tout le monde fournisse la même quantité de travail** » : ne pas mesurer l'implication dans le militantisme par le nombre d'heures consacrée par une personne au travail militant et s'assurer que les tâches à effectuer ne mette pas mal à l'aise la personne ;
- « **Acceptez les personnes qui ne sont pas fiables et trouvez des moyens de les inclure** » : accepter le désengagement à la dernière minute et trouver une manière de faire en sorte que cela n'arrive plus, partir du principe que tout le monde ne sera pas là à chaque évènement ou réunion ;
- « **Utilisez des formes diverses de communication** » : communiquer de manière visuelle ou écrite ;
- « **Ne surchargez pas votre planning** » : une journée de rencontre ne devrait pas durer 8 heures et devrait être ponctuée de nombreuses pauses. Elle signale également : « Evitez d'avoir des discussions informelles ou des réunions en plus pendant les temps de pause. Les pauses sont particulièrement importantes pour les personnes comme moi qui vivent avec des angoisses, et avoir des réunions informelles pendant les pauses veut dire que je serai exclue de réunions importantes. Une fois j'ai été à une conférence de militants étudiante avec un planning très chargé où les organisateurs ont remarqué à la dernière minute qu'il fallait une discussion sur le validisme. Comme solution elles ont ajouté une discussion autour de ce thème à la pause de midi, un moment où beaucoup de personnes handicapées prennent une pause qui leur est indispensable » ;

³⁵ Autrice en situation de handicap et défenseuse des personnes neurodivergentes (appellation selon le collectif CLE Autistes) : http://data.over-blog-kiwi.com/1/85/65/14/20180525/ob_91a56c_milieu-militant-inclusif-neurodivergen.pdf, consulté le 02/03/2023.

- « **Laissez la place aux émotions** » : il est important d'écouter les commentaires et les idées d'une personne qui est en train de pleurer, alors qu'on a tendance à la laisser de côté ;
- « **Différencier « construire une communauté » et « faire des choses** » » : si une personne quitte la militance (à cause d'un burn-out militant, par exemple), elle ne devrait pas être exclue de la communauté. Celle-ci doit toujours offrir son soutien et du contact social ;
- « **Écoutez les personnes handicapées et prenez-nous au sérieux** » : les personnes en situation de handicap sont expertes de leur handicap, il est important de les écouter et de mettre en place ce dont elles ont besoin ;
- « **Rappelez-vous que nous inclure dans votre milieu ne vous rend pas spéciaux** » : appliquer tous ces conseils ne signifie pas que le groupe militant sera tout à fait accessible. C'est un travail continu d'adapter ses pratiques.

4. Le risque d'exclusion n'est jamais loin

Bien que notre analyse porte sur la militance sur les réseaux sociaux, nous nous devons de rappeler les difficultés d'accessibilité aux outils numériques et à Internet. Certaines personnes en situation de handicap ont un accès limité aux technologies. Elles ne possèdent pas leurs propres appareils (ordinateur, téléphone portable) ou ne savent pas accéder à des plateformes de réseaux sociaux. Cela peut être dû au coût des appareils, nous savons que les personnes en situation de handicap sont plus à risque de connaître la pauvreté³⁶, mais aussi aux problèmes d'accessibilité³⁷. En effet, certains médias sociaux ne rencontrent pas les standards d'accessibilité pour pouvoir parfaitement comprendre, naviguer et interagir sur les applications de réseaux sociaux et sur le Web³⁸.

Pour les personnes en situation de handicap intellectuel, d'autres barrières existent face à l'utilisation des réseaux sociaux : la sécurité en ligne, la possibilité de mal comprendre ou de mal communiquer en ligne, l'absence de contenu en Facile à lire et à comprendre (FALC), etc.

Enfin, l'utilisation exclusive des réseaux sociaux par des organisations ou des collectifs ne permet pas de joindre une grande partie des personnes concernées par la thématique défendue, que ce soit le handicap ou une autre thématique. C'est toute la complexité communicationnelle que ces organismes peuvent rencontrer, car les difficultés de déplacement sont réelles pour les personnes en situation de handicap et toutes ne sont pas présentes sur les réseaux sociaux. En ce sens, la numérisation du militantisme pour plus de

³⁶ Face notamment à la complexité des suivis médicaux, des coûts supplémentaires engendrés par le handicap, etc. Pour plus d'informations concernant le lien entre handicap et pauvreté :

<https://socialsecurity.belgium.be/fr/publications/pauvrete-et-handicap-en-belgique>, consulté le 02/03/2023.

³⁷ Sweet, K. S., LeBlanc, J. K., Stough, L. M., & Sweany, N. W. (2020). Community building and knowledge sharing by individuals with disabilities using social media. *Journal of computer assisted learning*, 36(1), 1-11.

³⁸ Pour davantage d'informations, nous vous invitons à lire l'analyse Esenca (2020) « Prêts pour... l'inaccessibilité numérique ? » : <https://www.esenca.be/analyse-2020-accessibilite-du-numerique/>, consulté le 28/02/2023.

justice sociale peut, en réalité, renforcer la marginalisation et l'exclusion sociale de certains groupes de personnes³⁹.

Conclusion

Le militantisme ordinaire, tel qu'il est mené, exclu de nombreuses personnes alors même qu'il souhaite défendre la justice sociale et l'égalité. Les personnes en situation de handicap sont d'ailleurs directement impactées par cette exclusion. L'utilisation des réseaux sociaux, blogs et autres plateformes s'est alors révélé très utile pour contourner les problèmes d'accessibilité aux actions ordinaires et pour respecter les rythmes de vie de chacune et chacun. Les avantages des réseaux sociaux sont multiples et constituent une réelle plus-value au militantisme dans divers domaines en lui offrant une visibilité plus large. C'est d'ailleurs grâce à Internet que le militantisme contre le validisme a pu croître.

Mais son usage, comme réponse à l'inaccessibilité des actions militantes « classiques », est lui-même excluant pour certaines personnes en situation de handicap éloignées des réseaux sociaux. Il est dès lors indispensable de plaider en parallèle pour une meilleure accessibilité plurielle des espaces militants et des événements physiques au sens large afin d'éviter de considérer la militance en ligne comme une réponse au problème de l'accessibilité dite physique.

Nous défendons un modèle dans lequel c'est le cumul des actions, méthodes et contenus de différentes formes de militance qui amène des résultats réels sur les changements revendiqués. Enfin, il serait enrichissant pour les différents milieux militants à travailler la mise en collaboration et concertation : comment la militance physique peut enrichir et alimenter le militantisme en ligne, et inversement ?

Pour citer cette production

PAULUS, Maï (2023). « Le militantisme : accessible à toutes et tous ? Focus sur le militantisme en ligne », Analyse Éducation Permanente, Esenca.

URL : www.esenca.be

³⁹ Landry, N., Gagné, A. M., Rocheleau, S., Caneva, C., Caidor, P., & Bégin, M. (2020). Militantisme, justice sociale et inégalités numériques: étude de groupes de lutte contre la pauvreté au Québec. *Terminal. Technologie de l'information, culture & société*, (127).

Esenca

Esenca - anciennement ASPH, Association Socialiste de la Personne Handicapée – défend toutes les personnes en situation de handicap, atteintes de maladie grave, chronique ou invalidante.

Véritable syndicat des personnes en situation de handicap depuis plus de 100 ans, Esenca agit concrètement pour **faire valoir les droits de ces personnes** : lobbying politique, lutte contre toutes formes de discriminations, campagnes de sensibilisations, services d'aide et d'écoute, apport et partage d'expertise pour construire une société toujours plus inclusive, etc.

Nos missions, services et actions

- Conseiller, accompagner et défendre les personnes en situation de handicap, leur famille et leur entourage
- Militer pour plus de justice sociale
- Informer et sensibiliser le plus largement possible sur les handicaps et les maladies graves et invalidantes
- Informer le public sur toutes les matières qui le concernent
- Promouvoir l'accessibilité et l'inclusion dans tous les domaines de la vie
- Lobbying et plaidoyer politique via de nombreux mandats

Un contact center

Pour toute question sur le handicap ou les maladies graves et invalidantes, composez le **02 515 19 19** du lundi au vendredi de 8h à 12h. Il s'agit d'un service gratuit et ouvert à toutes et tous.

Handy droit®

Service de défense en justice auprès des juridictions du Tribunal du Travail. Handy droit® est compétent pour les matières liées aux allocations aux personnes handicapées, aux allocations familiales majorées, aux reconnaissances médicales, aux décisions de remise au travail et aux interventions octroyées par les Fonds régionaux.

Handy protection

Pour toute personne en situation de handicap ou de maladie grave et invalidante, Esenca dispose d'un service technique spécialisé dans le conseil, la guidance et l'investigation dans le cadre des législations de protection de la personne en situation de handicap.

Cellule Anti-discrimination

Esenca identifie les situations de discriminations relatives au handicap et en assure le suivi : écoute, interpellations, médiation, recherche de solutions avec la personne concernée, etc.

Esenca est par ailleurs reconnu point d'appui UNIA en ce qui concerne les situations discriminantes liées au « critère protégé » du handicap. Cela veut dire qu'Esenca peut introduire un signalement directement auprès d'Unia à la demande d'une personne. Votre employeur refuse de mettre en place les aménagements de travail recommandés par votre médecin ? Votre enfant rencontre des difficultés au sein de son école pour bénéficier d'adaptations nécessaires lors des contrôles ou des examens ? Votre administration communale ne donne pas de suite favorable à votre demande d'emplacement de parking PMR ? N'hésitez pas à prendre contact avec la cellule anti-discrimination. Elle investiguera la situation et si cela s'avère nécessaire et avec votre accord, signalera la situation à UNIA. La cellule anti-discrimination peut alors vous aider à faire parvenir tous les éléments dont auront besoin les services d'Unia afin de procéder à l'analyse de votre dossier.

Handyaccessible

Notre association dispose d'un service en accessibilité compétent pour :

- Effectuer des visites de bâtiments et de sites et proposer des aménagements adaptés
- Analyser des plans et vérifier si les réglementations régionales sont respectées
- Auditer les événements et bâtiments selon les critères d'usages "Access-i" et délivrer une certification
- Proposer un suivi des travaux pour la mise en œuvre de l'accessibilité

Un travail d'information, de communication et d'interpellations

Au quotidien, Esenca communique via de nombreux canaux pour favoriser la connaissance des droits fondamentaux dont celui de l'accès à l'information, la sensibilisation et la diffusion d'informations liées au secteur du handicap : newsletter, guides et brochures, périodique Handylogue, réseaux sociaux, contribution à la presse associative, communiqués de presse, etc. Le magazine Handylogue propose par ailleurs une déclinaison de l'ensemble des articles en Facile à Lire à et Comprendre (FALC).

Notre association exerce activement de très nombreux mandats à différents niveaux de pouvoir sur l'ensemble du territoire afin de pleinement exercer le rôle d'interpellation, de veille et de participation à la construction d'une société inclusive, solidaire et accessible.

Une reconnaissance en Éducation Permanente

Dans le cadre d'une reconnaissance en Éducation Permanente, Esenca réalise chaque année de nombreuses analyses, études et recherches participatives. Celles-ci ont pour vocation d'alimenter la réflexion autour de questions en lien avec le handicap qui traversent notre société, son fonctionnement et ses évolutions. Des campagnes de sensibilisation et de communication ainsi que de nombreuses actions s'organisent également chaque année.

Un label communal : Handycity®

Handycity® est un label visant à **encourager les communes** tant à Bruxelles qu'en Région wallonne qui travaillent l'inclusion des personnes en situation de handicap dans leurs différentes compétences transversales.

Chaque initiative, petite ou grande, peut **contribuer à l'amélioration de la qualité de vie** des personnes en situation de handicap et de tout un chacun.

Dans ce processus, **Esenca s'adapte aux réalités des communes** tant qu'elles veillent à incorporer, avec un soin particulier, une dimension handicap dans les différents projets concernant l'ensemble de la population.

Handycity® est une reconnaissance du travail accompli par les communes pour leurs actions inclusives. Il est remis (ou non) **tous les 6 ans** aux communes signataires de la Charte qui ont introduit un pré-bilan à mi-mandat et leur candidature au Label.

Des formations

Les **formations** que nous proposons couvrent de **nombreux domaines** : accessibilité, législation, anti-discrimination, troubles cognitifs, rédaction en Facile À Lire et à Comprendre et sensibilisations aux handicaps.

Ces formations sont en grande partie **dispensées par les collaboratrices Esenca, expertes et passionnées par leurs métiers**. Parce que les éléments théoriques n'ont de sens qu'en lien avec votre pratique, nous vous proposons un **contenu adapté à vos réalités** et adaptons le contenu des formations à vos demandes et attentes spécifiques.

Nos **formations sont dispensées à Bruxelles et en Région wallonne**. Nous pouvons également dispenser ces formations **au sein de vos structures** et à la demande.

Esenca sur le terrain en Fédération Wallonie-Bruxelles

Esenca est une association présente sur l'ensemble du territoire de la FWB. Les entités territoriales sont les suivantes : Brabant, Brabant Wallon, Centre, Charleroi et Soignies, Liège, Luxembourg, Mons Wallonie picarde et Namur.

Contact

Tél : 02 515 02 65 • www.esenca.be • esenca@solidaris.be



POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE, SOLIDAIRE ET ACCESSIBLE